

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AJACCIO**

Le 02 février 2022 à 18h00 le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 27 janvier 2022 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Laurent MARCANGELI, Le Maire.

Etaient présents :

Laurent Marcangeli, Stéphane Sbraggia, Stéphane Vannucci, Simone Guerrini, Pierre Pugliesi, Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Nicole Ottavy, Charles Voglimacci, Annie Costa-Nivaggioli, Christophe Mondoloni, Aurélia Massei, Camille Bernard, Jean-Pierre Sollacaro, Marie-Noëlle Nadal, Jean-François Luccioni, David Frau, Isabelle Falchi, Christelle Combette, Christian Bacci, Muriel Piera, Alain Nicolai, Basiliu Moretti, Sébastien Deliperi, Marine Schinto, Danielle Antonini, Jean-Paul Carrolaggi, Jean-André Miniconi, Jean-Michel Simon, Julia Tiberi

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Caroline Corticchiato à Christelle Combette, Jacques Billard à Annie Costa-Nivaggioli, Jean-Pierre Aresu à Pierre Pugliesi, Annie Sichi à Laurent Marcangeli, Dominique Carlotti à Simone Guerrini, Danielle Flamencourt à Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Isabelle Jeanne à Alain Nicolai, Philippe Kervella à Nicole Ottavy, Paul Mancini à Christophe Mondoloni, Laetitia Maroccu à Aurélia Massei, Emmanuelle Villanova à Christian Bacci, Marie-Françoise Gaffory Fau à David Frau, Pierre-Laurent Audisio à Stéphane Sbraggia, Alexandre Farina à Marine Schinto, Marine Ponzevera à Charles Voglimacci, Jean-François Casalta à Julia Tiberi

Etaient absents :

Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, Isabelle Feliciaggi, Vanina Angelini-Buresi, Etienne Bastelica

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	29
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Madame Marine Schinto, est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20220202-2022_013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/02/2022

Affichage : 08/02/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du mercredi 02 février 2022
Délibération N° 2022/013
Programmation Arts plastiques - Espace Diamant 2022

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Préambule

En tant qu'espace pluridisciplinaire dédié aux arts et à la culture, l'Espace Diamant propose chaque année un programme d'expositions riche, et varié ouvert sur la création contemporaine qui prend en compte à la fois les talents émergents et confirmés.

Cette année la programmation est organisée autour de temps forts et de thématiques.

Il a également été décidé en accord avec les différents services de la direction de la culture de proposer aux artistes des temps d'exposition plus longs afin de permettre la mise en place d'actions de médiation – visites guidées – en direction de tous les publics (scolaires, publics empêchés...)

Ces moments d'échanges entre l'artiste et le public sont essentiels à la compréhension des œuvres présentées et s'inscrivent dans une volonté de la direction de la culture de démocratisation et de sensibilisation aux arts plastiques.

La programmation

Le programme des expositions pour l'année 2022 est établi de la façon suivante :

Les artistes confirmés :

1/ Mars : Exposition de l'artiste Stella Sujin – Du 05 au 29 mars

L'artiste coréenne Stella Sujin propose au mois de mars 2022 – dans le cadre des événements mis en place pour célébrer les droits de la femme – l'exposition « Sorcières »

Au printemps 2021 en Corse, Stella Sujin a réalisé une suite d'aquarelles sur les croyances insulaires mêlant sorcellerie et végétation. Elle les a montrées « in-situ » dans la ville d'Ajaccio afin de rencontrer en direct le public ajaccien, puis a exposé ce travail en automne 2021 en Corée au musée d'Art de Daejeon dans le cadre de son exposition personnelle « Camp », genre post-naturalisé.

Le médium du dessin est essentiel dans son parcours d'artiste. Stella dessine principalement à l'aquarelle, au pastel et à l'encre, souvent de manière intimiste dans les différents endroits qu'elle a pu habiter au cours de sa vie.

2/ Mai : Projet d'exposition avec Barbara d'Antuono – Du 02/05 au 27/05

Barbara d'Antuono, d'origine italienne, arrive en Corse à l'âge de sept ans et en repart dans les années 80 pour les Antilles. Après avoir vogué d'île en île, en passant par la Jamaïque, elle fera escale à Haïti, où elle restera cinq ans.

Pénélope ou Parque des temps modernes, Barbara d'Antuono coud à la main comme d'autres récitent des mantras et ne décide rien à l'avance. Elle laisse surgir des images sans cohérence particulière, les unes avec les autres, mais auxquelles elle donne corps dans une sorte d'urgence, sous la forme d'une bande, non pas dessinée, mais cousue.

L'exposition permettra de découvrir le travail de l'artiste à travers près de 24 œuvres textiles dont les dimensions varient entre des œuvres de 60*60cm et de 130*130 cm, véritables arrêts sur image faits de ses émotions et de ses souvenirs, comme autant de portraits de l'humanité.

3/ Fin d'année 2022 – premier trimestre 2023 : Les îles du Milieu

Conçue en contrepoint de l'exposition temporaire du Musée, intitulée Banditi ! Brigandage et banditisme, Corse-Italie (1600-1940) proposé au Musée de Bastia en 2021, l'exposition *Les îles du milieu* sous le commissariat du photographe – Journaliste Christian Buffa, développe une vision contemporaine de ce thème et questionne sur la forme et l'existence de ces phénomènes aujourd'hui.

L'exposition sera présentée à l'Espace Diamant à la fin de l'année 2022 et au premier trimestre de l'année 2023.

L'exposition développe quatre axes : le premier entre la Sicile et la Corse à travers les photographies de Franco Zecchin, le second développé par Olivier Metzger s'attache à symboliser les comportements des individus œuvrant pour le crime organisé dans leur manière de se protéger voire de se défendre. Agnès Accorsi, quant à elle, nous transporte dans son univers énigmatique et fascinant où les armes « prennent le maquis ». Enfin, en écho à l'actualité, le photoreporter Édouard Elias est allé à la rencontre de ces récents collectifs dénonçant l'emprise mafieuse en Corse.

La création :

Pour l'année 2022, la direction de la culture continue son action en faveur de la création et propose pour la deuxième fois :

- **Dans le cadre d'un appel à candidatures, en lien avec le festival de la photographie dont la deuxième édition aura lieu en septembre prochain**, une résidence de création organisée entre avril et mai 2022 permettra à un artiste diplômé des écoles des Beaux-arts d'entrer en questionnement avec une thématique précise qui est pour cette année : l'eau.

Cette résidence de création donnera lieu à une exposition et des actions de médiation dès le mois de septembre (en même temps que le festival de photo) et jusqu'à fin novembre 2022.

Les partenariats :

En parallèle à cette programmation municipale, l'Espace Diamant accueille chaque année des expositions à l'initiative de partenaires privilégiés et autres associations culturelles.

1/ Le Centre méditerranéen de la photographie

Partenaire de longue date de la ville d'Ajaccio, le **Centre méditerranéen de la Photographie (CMP)**, qui développe depuis de nombreuses années un travail de qualité soutenu par la Collectivité de Corse, propose, comme tous les ans, une exposition se déroulant sur quelques semaines et des actions pédagogiques associées.

En 2022 : Le CMP proposera - du 30/05 au 24/06 - une nouvelle exposition de photos issues de sa collection et de photographes de renom pour clôturer la saison.

2/ Le partenariat avec le Lycée Fesch et l'artiste ajaccienne Isabelle Istria

Entre mars et avril 2022

Mis en place depuis 2018, ce partenariat est reconduit, avec un projet d'exposition artistique et pédagogique en direction des scolaires porté par Isabelle Istria, artiste ajaccienne et secondée par un artiste ou commissaire d'exposition en partenariat avec Canopé, l'Éducation nationale et l'IA-IPR d'art.

L'exposition aura lieu à l'Espace Diamant du 31/03 au 19/04

3/ L'association Sirocco

L'association Sirocco, en partenariat avec le Groupe de recherche Achac (qui associe des universitaires en France et à l'étranger travaillant sur l'Histoire des immigrations), avec le concours de l'INA, la DILCRAH, l'ANCT, la DAAEN et l'association Ava Basta, présentent l'exposition Corse. *Immigrations des Suds et Émigrations* - **du 01 au 15 février 2022.**

L'exposition *Immigrations des Suds et Émigrations*, est composée de textes et d'images s'articulant en 10 panneaux chronologiques. Créée par des spécialistes de l'immigration et des universitaires corses, cette exposition se veut un panorama didactique et imagé (photographies, peintures, affiches, couvertures de presse, cartes postales, documents officiels), déclinant une histoire de la diaspora corse, de l'immigration italienne et des vagues migratoires suivantes de

1870 à nos jours au regard des enjeux majeurs de l'histoire (Première Guerre mondiale, Seconde Guerre mondiale, décolonisations, trente glorieuses, période contemporaine...).

À noter que cette proposition est non exhaustive et peut évoluer (dates, programmation...) sur proposition de l'autorité municipale dans la limite des crédits disponibles.

Budget prévisionnel

Le budget relatif à la programmation en arts plastiques pour l'année 2022 est estimé à 32 000€

Les crédits seront proposés à l'inscription du budget 2022 et les dépenses imputées au chapitre 11, fonction 33.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'approuver la proposition de programmation en arts plastiques ainsi que le budget prévisionnel pour l'année 2022.

D'autoriser le Maire à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation

D'autoriser le Maire à solliciter, en vue de la réalisation, toutes subventions auprès notamment de la Collectivité de Corse.

Dire que les crédits seront proposés à l'inscription du budget 2022 et les dépenses imputées au chapitre 11, fonction 33.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Oui l'exposé de Madame Simone GUERRINI, adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 31 janvier 2022 ;

Considérant ce qui suit : la volonté de la Ville d'Ajaccio de mettre en place une politique culturelle ambitieuse en arts plastiques et visuels.

APPROUVE

La proposition de programmation en arts plastiques ainsi que le budget prévisionnel l'année 2022 ;

AUTORISE Monsieur le Maire

- à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation ;
- à solliciter, en vue de la réalisation, toutes subventions auprès notamment de la Collectivité de Corse ;

DIT QUE

les crédits seront proposés à l'inscription du budget 2022 et les dépenses imputées au chapitre 11, fonction 33.

VOTE

A l'unanimité de ses membres présents et représentés.

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.

Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI

